



## MODALITES DE REMBOURSEMENTS

Liste non exhaustive mise à jour chaque semaine – mise à jour du 07/09/2020

Chers adhérents,

Nous avons regroupé les informations reçues de nos partenaires afin de vous faciliter la tâche et de connaître les procédures de chaque partenaire.

Toutefois, voici **les modalités communes** pour toutes demandes de remboursement passant par nos services :

- **Regrouper au maximum vos envois de billetterie à rembourser**
- **Retourner les originaux**
- **A chaque envoi groupé, faire un récapitulatif sur courrier ou mail**
- **Joindre une copie de votre facture ou le N° de la facture pour AVOIR**

Vos billets pour les manifestations annulées seront retournés au prestataire concerné.

Puis dès que nous serons remboursés, nous vous ferons parvenir les règlements.

Nous sommes conscients que les délais peuvent être importants mais nous sommes tributaires de nos partenaires et de leurs contraintes liées à cette crise sanitaire sans précédent.

Nous vous remercions de respecter ces consignes de base.

Toute l'équipe a repris partiellement.

Nous sommes disponibles sur certains créneaux communiqués dans notre newsletter mais **la billetterie est traitée uniquement le mercredi.**

Sachez que nous sommes tous mobilisés pour répondre au mieux à vos demandes dans ce contexte si particulier. Comme vous, nous subissons cette crise qui touche toutes nos activités de plein fouet.

Mais plus que jamais, nos valeurs basées sur la mutualisation des moyens, le tourisme social et Solidaire et surtout les valeurs humaines, seront nos atouts pour sortir encore plus fort de cette crise.

Toute l'équipe de Loisirs et Tourisme reste mobilisée pour vous...



## **Communiqué de notre principal Fournisseur de spectacles : France BILLET (partenaire FNAC...) mise à jour du mercredi 24 juin 2020**

Bonjour à tous,

### **Le remboursement est désormais à nouveau disponible sur votre guichet.**

Dans le contexte actuel, nous avons plusieurs millions de billets à rembourser, les remboursements se feront sur plusieurs mois car pour tout événement existe la règle que nous dicte les organisateurs (annulation, report, report de report puis annulation, avoir...)

Il va falloir s'armer de patience et recommencer plusieurs fois l'opération.

Les remboursements seront possibles durant tout l'été.

### **Quelques précisions :**

Liste des remboursements que vous ne pourrez pas réaliser et pour lesquels il sera indiqué « remboursement impossible »

- L'organisateur n'a pas encore donné de consigne de remboursement à France Billet
- Le statut de la commande n'est pas encore passée en remboursement dans notre système et il faut attendre une mise à jour
- Le billet n'est pas éligible car la commande fera l'objet d'un avoir selon la consigne de l'organisateur

Rappel des règles :

### **Tous les événements annulés font l'objet d'un remboursement ou d'un avoir**

Dans certains cas, **il s'agira d'un avoir** selon la décision des organisateurs d'événements selon l'ordonnance **n°2020-538 du 7 mai 2020** qui leur donne la possibilité de proposer aux spectateurs un avoir en lieu et place du remboursement pour les séances dont l'annulation a été notifiée entre le 12 mars et le 15 septembre 2020 inclus.

Si l'avoir n'est pas dépensé au bout de 12 mois pour les spectacles et concerts et 18 mois pour les événements sportifs, la commande sera remboursée.

Pour rappel, l'ordonnance ne concerne ni les parcs, ni les musées expos



## Tous les événements reportés sont remboursables si la date ne convient pas au salarié

Le remboursement de manifestations reportées pourra être réalisé à votre guichet.

### Les avoirs

L'ordonnance du 7 mai donne la possibilité aux organisateurs d'événements de délivrer des avoirs plutôt que des remboursements.

Ces avoirs seront disponibles uniquement sur le site **France.billet** et ne seront valables que sur le catalogue du fournisseur/organisateur, donc valables sur une sélection de spectacles. Il nous est impossible techniquement de proposer les avoirs via votre guichet.

Les avoirs seront émis à partir de la fin du mois d'août sous forme de code.

Un complément d'information sur les avoirs vous sera envoyé ultérieurement.

### Remboursements Parcs

- o pour les billets datés, sur les dates fermées pendant le confinement, les remboursements sont possibles si le salarié le souhaite ou peuvent l'objet d'un report
- o les billets open valables jusqu'à la fin de la saison
- o si le salarié ne peut pas se rendre dans le parc d'ici le 1er novembre, il faudra faire une demande au cas par cas

Compte tenu du contexte inédit dans lequel nous nous trouvons et des milliers de ligne de commandes à rembourser, les délais sont plus longs et le traitement parfois complexes. Ainsi, il nous a fallu réaliser des développements informatiques afin de rendre possible le remboursement à votre guichet tout en gérant les événements faisant l'objet d'un avoir.

L'ordonnance concernant les avoirs étant été promulguée le 7 mai dernier, nous avons dû interroger tous les organisateurs d'événements puis traiter chaque événement.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et faisons le maximum pour régler au plus vite les nombreuses demandes de remboursements en cours.

Nous espérons une reprise de l'activité la plus rapide possible, de beaux événements sont en vente actuellement.

La plupart des parcs ont rouvert, les cinémas rouvrent à partir d'aujourd'hui.

De beaux spectacles et concerts sont en vente pour la rentrée.



## FESTIVAL du Bout du Monde

### Modalités de remboursements et reports des billets CE :

### **LES BILLETS CE 2020 SONT VALABLES POUR L'EDITION 2021**

- 1 forfait 3 jours V/S/D 2020 = 1 forfait 3 jours V/S/D 2021
- 1 forfait 2 jours S/D 2020 = 1 forfait 2 jours S/D 2021
- 1 billet vendredi 31 juillet 2020 = 1 billet vendredi 6 août 2021
- 1 billet samedi 1<sup>er</sup> août 2020 = 1 billet samedi 7 août 2021
- 1 billet dimanche 2 août 2020 = 1 billet dimanche 8 août 2021

Deux options sont possibles : **REPORT** ou **REMBOURSEMENT** du billet

- **Report du billet :**

*Les festivaliers qui souhaitent assister au BDM 2021 gardent leurs billets et les présentent à l'entrée du site en 2021. Il n'y a pas besoin de faire d'échange de billets.*

- **Remboursement du billet :**

*Il y aura forcément des salariés qui souhaitent être remboursés ou qui ne savent pas s'ils seront disponibles. Cette option est tout à fait possible :*

*Le CSE devra nous retourner les billets + la facture pour le 15 octobre 2020 au plus tard.*

*Merci de respecter cette date limite, nous avons besoin de savoir combien de billets pourront être remis à la vente pour le BDM 2021 à cette date. Aucun remboursement de billets CE ne sera possible après le 15 octobre 2020.*



## **BREST 2020**

Le Conseil d'Administration de Brest Événements Nautiques n'a eu d'autre choix que d'annuler les Fêtes maritimes internationales de Brest prévues du 10 au 16 juillet 2020 en raison de la crise sanitaire actuelle.

Remboursement sur retour des billets accompagnés de votre facture.

Nous vous éditerons un avoir et un remboursement par chèque ou virement bancaire (joindre RIB ).

Attention, afin de simplifier la démarche, nous demandons à tous les CSE ayant fait plusieurs achats de regrouper leurs billets afin d'effectuer 1 seul envoi. Car LTB sera remboursé après avoir retourné tous les billets. Nous comptons donc sur votre compréhension.

## **FESTIVAL ART ROCK**

Annulation du festival 2020.

Modalités de remboursement :

- Retournez-nous vos billets et votre facture ou N° de facture
- Attention les regrouper afin de faciliter les choses
- Remboursement sous forme de chèque ou virement (joindre RIB)





## CGR

Face aux difficultés exceptionnelles rencontrées actuellement, le groupe CGR vous accompagne pour vous permettre de vous organiser au mieux.

Aussi, toutes les cartes CSE, billetterie, Cartes 5/10/15 et rechargements fidélité avec une date de validité inscrite supérieure ou égale au 1er Mars 2020 sont toutes prolongées exceptionnellement jusqu'au 31/12/2020 inclus.

Cela sera exécuté de manière automatique, il n'y aura donc aucune démarche nécessaire à effectuer de votre côté. La situation étant évolutive, cette démarche pourra éventuellement être réitérée et nous vous tiendrons donc informés rapidement de la suite des événements au sein de nos salles.

## CINEVILLE

La validité des billets CSE a été prolongée de 6 mois.



# LOISIRS ET TOURISME

---

51 P Cité Allende – 56100 LORIENT – Tél : 02.97.21.16.86 – Fax : 02.97.21.68.32  
[accueil@ltbretagne.fr](mailto:accueil@ltbretagne.fr) – [www.loisirstourisme-bretagne.fr](http://www.loisirstourisme-bretagne.fr)

## **COMPAGNIE OCEANE**

Tous les billets CSE en cours de validité 2019 ont été prolongés au 31/12/2020.

Il n'y a aucune démarche à effectuer.

## **PENN AR BED**

Pour la Compagnie maritime Penn Ar Bed, depuis le 11 mai nous avons repris les traversées vers les îles. Les bateaux sont ouverts à tous sans restriction. Pour des raisons sanitaires, la reprise sera progressive et la continuité du service est assurée 3 à 5 jours par semaine pour une durée indéterminée. Pour la compagnie un seul mot d'ordre : faire voyager ses clients **en toute sécurité**. Nous avons mis en place des mesures d'hygiène strictes afin d'accueillir les clients dans les meilleures conditions tout au long de leur voyage.

En ce qui concerne le service commercial, nous sommes de retour au bureau et nous assurons un accueil téléphonique de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à nous contacter.

**Pour votre information** : Suite à cette situation exceptionnelle, nous avons fait le choix de prolonger les billets CE jusqu'à fin décembre 2020. Vous pouvez dès à présent en informer vos salariés.

Il faut absolument retourner les billets périmés à LTB. LTB se charge de les retourner à la compagnie pour prolongation.



# LOISIRS ET TOURISME

51 P Cité Allende – 56100 LORIENT – Tél : 02.97.21.16.86 – Fax : 02.97.21.68.32  
[accueil@ltbretagne.fr](mailto:accueil@ltbretagne.fr) – [www.loisirstourisme-bretagne.fr](http://www.loisirstourisme-bretagne.fr)

## Les Grands Parcs

### LE FUTUROSCOPE



## Quelle joie d'accueillir à nouveau nos visiteurs !

**Le parc ouvre demain samedi 13 juin\*.**

Nous sommes impatients et prêts à recevoir nos visiteurs dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire\*\*.

La fin de validité des billets non datés dont vous disposez\*\*\*, sera automatiquement **prolongée de 3 mois**. Et ceci sans action de votre part. La date imprimée sur le billet ne sera pas modifiée mais la validité sera bien prolongée.

### La réservation est nécessaire

**NOUVEAU ! Même pour les billets à date libre**

Les porteurs de billets à date libre devront désormais **enregistrer leur date de visite avant de venir**.

## LE PUY DU FOU

Le Président de la République a décidé en Conseil de Défense la réouverture des sites touristiques et parcs à thème en zone verte, pour le 2 juin prochain – date déjà retenue pour l'ouverture des hôtels et restaurants.

Le Puy du Fou salue cette décision qui prend pleinement en considération son professionnalisme et sa capacité à assurer la sécurité sanitaire de ses visiteurs.

Compte tenu du délai de préparation logistique impérative qui précède l'ouverture du site, le Puy du Fou accueillera ses visiteurs le **jeudi 11 juin prochain**, et jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Aussi, le spectacle nocturne « Les Héros de Feu », Création Originale 2020, sera programmé à la place de la Cinésoirée, du 13 juin au 18 juillet inclus.

Pour les dossiers impactés par la fermeture du Parc, plusieurs solutions sont envisageables à savoir :

- un report sur la saison 2020 selon notre calendrier d'ouverture et sous réserve de disponibilités
- un report sur la saison 2021 soumis aux tarifications 2020, une facture d'avoir vous sera adressée après confirmation de votre part et il vous suffira de nous recontacter en Septembre afin de convenir d'une nouvelle date selon le nouveau calendrier d'ouverture,
- Un remboursement si vos clients sont dans l'incapacité d'effectuer un report.





## DISNEY

### **▲ Réouverture progressive de Disneyland Paris à partir du 15 juillet 2020**

Disneyland Paris rouvrira progressivement à partir du 15 Juillet 2020, en incluant le Parc Disneyland, le Parc Walt Disney Studios, le Disney's Newport Bay Club et Disney Village.

Cette réouverture s'accompagnera de **mesures d'hygiène et de sécurité renforcées** pour tous les visiteurs et nos employés. La capacité de nos parcs à thème sera limitée conformément aux normes préconisées par les autorités publiques compétentes, et un **nouveau système de réservation**, disponible début juillet et soumis à disponibilité, permettra de réguler la fréquentation au sein des Parcs à Thèmes.

De **nouvelles conditions de réservation** sont désormais disponibles pour offrir à nos visiteurs une flexibilité maximale. Retrouvez toutes les informations sur [la réouverture de Disneyland Paris](#).

Dernière actualisation : (22/06/2020; 15h00)



## ASTERIX



L'équipe Loisirs Pro est heureuse de vous annoncer la

### Réouverture du Parc Astérix à partir du lundi 15 juin 2020

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, des procédures sanitaires exceptionnelles seront mises en place dans les attractions, hôtels, restaurants et boutiques. Retrouvez l'ensemble des informations liées aux conditions d'accueil des visiteurs en cliquant sur le lien ci-dessous :

Pour consulter l'ensemble des conditions d'accueil des visiteurs, cliquez ici

## TOUS ENSEMBLE, RETROUVONS LE CHEMIN DU VILLAGE GAULOIS !

Le Parc Astérix met en place des mesures exceptionnelles pour garantir votre sécurité ainsi que celle de nos équipes.



PORT DU MASQUE  
OBLIGATOIRE



DISTANCIATIONS  
PHYSIQUES



DISTRIBUTEURS  
DE GEL



NETTOYAGE ET  
DÉSINFECTION



SOLUTIONS DE  
PAIEMENT



## PARC ASTERIX (suite)

Pour garantir votre sécurité et des conditions sanitaires optimales, le Parc Astérix ouvrira avec une **capacité maximale** par jour. Il est donc **obligatoire de pré-réserver en ligne\*** avant de se présenter sur le site.

\*Pas d'accès sans pré-réservation et pas de vente de billet en caisse

### Vous proposez à la vente des billets non datés 1 jour\* :

Pour réserver, le client final doit :

1. Se munir d'un billet non daté en cours de validité :

- Billet non daté 2019/2020 1 jour – validité prolongée exceptionnellement jusqu'au 11 juillet 2021\*\*
- Billet non daté 2020 1 jour – validité prolongée exceptionnellement jusqu'au 11 juillet 2021\*\*
- Billet non daté 2020/2021 1 jour – validité prolongée exceptionnellement jusqu'au 10 juillet 2022\*\*
- Pass saison 2020\*\*\* (uniquement si déjà enregistré sur le site web) – En cas de question concernant la validité des pass saison, merci de nous contacter via le formulaire en bas de page.

\*les billets non datés 2 jours (2019/2020, 2020, 2020/2021) ne nécessitent pas de pré-réservation et sont à présenter directement aux tourniquets d'entrée du Parc Astérix le jour de la visite

\*\*les prolongations de validité sont appliquées automatiquement et ne nécessitent aucune intervention de votre part.

\*\*\*la vente des pass saison est suspendue pour la saison 2020

2. Se rendre sur [www.parcasterix.com](http://www.parcasterix.com) pour procéder à l'échange de son billet non daté contre un billet daté





Les Parcs régionaux

## OCEANOPOLIS



Après 3 mois de fermeture, Océanopolis est désormais prêt à vous accueillir à nouveau à partir du 20 juin 2020. Garantir votre sécurité est la priorité de cette réouverture. Les équipes ont travaillé ensemble afin que votre visite se déroule dans les meilleures conditions. **Voici ce que vous devez savoir.**

### Ce qui change 📣

Les personnes en possession d'un billet ou achetant un billet via leur CSE doivent obligatoirement réserver une date et un horaire sur notre billetterie en ligne. Sans cette réservation, les acheteurs ne pourront accéder au parc.





## THALASSOTHERAPIE

Ci-dessous les dates de nos **réouvertures**:

- le lundi 15 juin pour Valdys resort Pornichet-Baie de la Baule
- le vendredi 19 juin au soir pour Valdys resort Roscoff
- le vendredi 19 juin au soir pour Valdys resort St Jean de Monts
- le samedi 27 juin pour Valdys resort Douarnenez

Les salariés peuvent réserver dès à présent leur PASS auprès de nos services, comme indiqué sur les Pass:

Les commandes peuvent à nouveau être passées.

Afin d'accueillir au mieux ses clients, Valdys a d'ores et déjà mis en place un grand programme de santé avant la réouverture de ses différents centres (vidanges, nettoyage, désinfection totale etc.).

D'autre part, le groupe travaille actuellement à la rédaction d'un référentiel Valdys, réalisé par un comité de pilotage présidé par la responsable qualité et formation, ainsi que des médecins Valdys, pour appliquer des mesures sanitaires renforcées

## Conditions de report et prolongation des PASS :

Les salariés ayant réservé leur journée ou séjour PASS durant cette période de fermeture auront la possibilité de le repositionner ( sur un maximum de 18 mois)

Un courriel leur sera adressé par notre service de réservation confirmant ces dispositions.

Les PASS pour lesquels aucune réservation n'a été faite ( avec une fin de validité initiale au delà du 16 Mars 2020) seront automatiquement prolongés d'une durée équivalente à la période de fermeture des établissements

Concernant les Entrées FITNEO et abonnement 3 mois et 1 an :

Report de validité d'une durée équivalente à la fermeture sur simple demande client  
En vous remerciant pour votre compréhension et fidélité.



# LOISIRS ET TOURISME

---

51 P Cité Allende – 56100 LORIENT – Tél : 02.97.21.16.86 – Fax : 02.97.21.68.32  
[accueil@lbtbretagne.fr](mailto:accueil@lbtbretagne.fr) – [www.loisirstourisme-bretagne.fr](http://www.loisirstourisme-bretagne.fr)

## LES PISCINES

### **Piscine du Moustoir – Lorient**

Information de la direction de la piscine

Tous les tickets CE périmés depuis le 16 mars 2020 seront systématiquement acceptés à l'accueil jusqu'à la fin de l'année.

Bonne réception,

**Rozenn GICQUEL**

Secrétaire administrative et comptable

Centre aquatique du Moustoir

Tél. 02.97.02.59.34